



## Communiqué de presse

**Licenciement des intérimaires grévistes contre la réforme des retraites :**

### **La Poste licencie un facteur intérimaire pendant les fêtes de fin d'année**

Depuis mercredi 27 décembre, la direction de La Poste Grenoble tente de se débarrasser d'un facteur intérimaire ayant participé à la grève reconductible contre la réforme des retraites et pour l'embauche des précaires à la poste Chavant. **Annoncée la veille pour le lendemain en pleine période de fêtes, la décision de mettre fin à la mission du collègue s'inscrit dans la continuité d'une série de mesures discriminantes à l'encontre des facteurs et factrices grévistes.**

Depuis des mois, la direction de La Poste Grenoble n'a cessé de réprimer les collègues ayant participé à la grève reconductible à partir du 22 mars dernier. Les missions de l'ensemble des salariés précaires grévistes ont ainsi été interrompues. Systématiquement annoncées par texto, sans motif et à quelques jours seulement de l'échéance, ces interruptions de mission visant les grévistes se sont accompagnées de nouvelles embauches en contrat précaire ou CDI pour les non-grévistes.

**Les mesures répressives à l'encontre des grévistes restent rejetées par l'ensemble des collègues.** En atteste une pétition signée par plus de 40 collègues en novembre et demandant aux directions d'établissement, départementale et régionale de reconsidérer leur décision de mettre dehors un autre collègue gréviste reconnu pour la qualité de son travail.

Dernier précaire gréviste encore en poste, le facteur intérimaire occupe un mandat de conseiller du salarié. Son employeur - **le groupement GE LOG GEBARA, membre du groupe D2L - ainsi que La Poste - avec qui il est en mission - avait l'obligation de soumettre sa fin de mission à autorisation de l'inspection du travail.** Les directions de La Poste Grenoble et celle du groupement ont donc choisi de passer en force, se jugeant compétentes pour décider du champ d'application de la protection du salarié. **L'inspection du travail a donc été saisie par le syndicat.**

**Cette politique qui consiste à cibler et réprimer les grévistes doit cesser. SUD appuiera les postières et postiers qui souhaitent se mobiliser !**

Contact presse François Marchive : 06 08 71 53 61